

Invitation cycles ETP - 045-2023-M32

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Invitation cycles ETP » dont la finalité est :

La requête identifie les ressortissants du régime agricole majeur à la date de passage sur un territoire déterminé. Elle mentionne NIR, Nom, Prénom, date de naissance, mail, téléphone mobile, adresse. Sont exclus ceux qui ne souhaitent pas être contactés (et l'ont signalé à la CMSA).

Ce fichier est utilisé pour envoyer des informations par mail ou sms, informant de la réalisation d'un cycle d'ETP avec : - dénomination du programme d'ETP, les pathologies concernées,

- les dates d'atelier, les lieux et horaires

- et modalités d'inscription, gratuité et ouvert à tous les régime de sécurité sociale

Il leur est conseillé de se rapprocher de leur médecin traitant pour en échanger.

Des modalités de contact sont ajoutées en cas de questions.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Données d'identification : NIR, nom, prénom - Données personnelles : date de naissance, mail, adresse, mobile telephone

Données de connexion : mail

Données de localisation : adresse postale

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 12, à compter de la date de mise en place du traitement.

L'accès aux données est réservé :

ISCM et médecin conseil du contrôle médical

Chargé de prévention

Chargé de développement territorial (CDTS)

Chargé de mission PSSP- pole digital (communication interne)

Chargé de mission POA (communication externe)

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse

- Droit de rectification : DPO de la caisse

- Droit d'opposition : DPO de la caisse
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**

